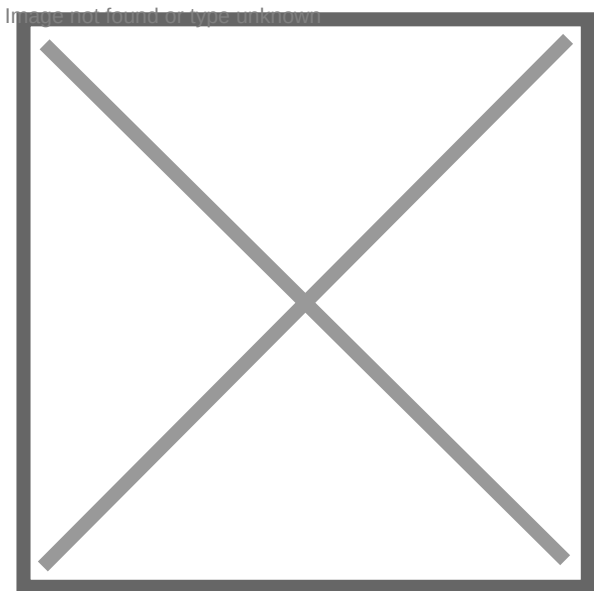




Sos;pour une régularisation en cours

Par **mieno**, le **26/03/2009** à **23:06**

juste une réponse à une question? rnje suis sans papier marié depuis 6 ans(Afrique)à une compatriote qui a un titre de résident de 10ans.Je suis rentré illégalement en france depuis 5ans.nous avons un enfant né sur le territoire français(inscrit à l'école).Elle a un enfant de père français né en afrique qui est mineure (11ans)que je contribue à son éducation depuis l'age de 3ans.Mon épouse travail dans un grand groupe de la place en CDD de 1 an qui sera par la suite transformé en CDI avec une rémunération annuelle de 55 000 euros.J'ai toute les preuves de ma présence en france durant ses 5 années (cours par correspondance,déclaration conjoint des impôts etc...). rnj'ai fait déposer les documents à la préfecture par un avocat depuis le mois de janvier 2009. rnEst il possible dans ce gens de cas d'être régularisé? car je me sens stressé et surtout me retrouver dans une situation de séparation avec ma famille. rnj'ai besoin de réponse à ce sujet et d'exemple du même cas . rnMerci pour votre disponibilité à me répondre.